

Institut Supérieur Industriel de Valenciennes (ISIV)

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE GESTION

Mardi 12 octobre 2004

PRESENTS :

Membres Industriels :

Monsieur DEMUYNCK
Monsieur DERVILLE
Monsieur KHOUBERMAN
Monsieur MERLIER

Membres internes à l'UVHC :

Monsieur DESRUMAUX
(Représentant de Monsieur LEVEL)
Monsieur DUBOIS
Monsieur MOUTON
Monsieur ROUZE
Monsieur SENEZ
Monsieur TOURNIER
Monsieur VERHEYDE

Membres Administratifs :

Madame BALLET
Monsieur DELCORTE

Membres Elèves-ingénieurs :

Monsieur GODSEN
Monsieur VANPEPERSTRAETE

Membres invités :

Monsieur KOENIG

Secrétaire de séance :

Madame FERNEZ

EXCUSÉS :

Membres Industriels :

Monsieur CAZIER
Monsieur JETTE
(Pouvoir à Monsieur DEMUYNCK)
Monsieur NICOLAS
(Pouvoir donné à Monsieur MERLIER)
Monsieur STIEVENARD

Membres Internes à l'UVHC :

Monsieur DELEBARRE
Monsieur LIENARD
(Pouvoir à Monsieur RICHE)
Monsieur VALDES
Monsieur WINTER
Monsieur TISON

Membres Invités :

Monsieur DESPRES
Monsieur DULION

I – Approbation du compte-rendu du Conseil de Gestion du 14/10/2003 :

Monsieur MERLIER, Président de l'ISIV, ouvre la séance et demande à l'ensemble des membres du Conseil si le compte-rendu du 14 octobre 2003 peut être validé. Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu est approuvé.

Monsieur MERLIER donne la parole à Monsieur TOURNIER, Directeur de l'ISIV.

II – Budget prévisionnel 2005 :

Monsieur MERLIER, Président de l'ISIV, ouvre la séance et donne la parole à Monsieur TOURNIER, celui-ci présente la nouvelle approche budgétaire de l'ISIV dans l'ENSIAME. Cette nouvelle approche budgétaire se traduit par une nouvelle arborescence NABUCO, afin de garder l'individualité de l'ISIV en tant que département lié avec FORMASUP et l'UIMM, mais également pour des raisons matérielles.

A ce budget est rattaché cette année le master qualité confié à l'ISIV du fait de son expérience dans le domaine de la formation continue et le réseau primeca AIP.

Le budget est en légère augmentation, environ 0,04 % (Descriptif voir les documents de la pochette).

III – Budget AEISIV et demande de subvention :

Monsieur TOURNIER donne la parole à Monsieur KOENIG, Président de l'AEISIV.

L'Association est très dynamique, il commente l'ensemble des documents de la pochette. Il précise que les principales dépenses concernent :

- le voyage au ski d'une semaine,
- la rénovation du bar,
- Semaine d'intégration des cycles préparatoire 1^{ère} année.

et les principales recettes concernent :

- la subvention donnée par l'ISIV,
- les bénéfices effectués au bar.

L'association des étudiants souhaiterait une augmentation de leur subvention qui s'élèverait à 30 €/étudiant.

Monsieur TOURNIER informe les étudiants, que vis à vis de l'Agent Comptable de l'Université, ce n'est pas possible car on passerait à une subvention d'un montant de 10 000€ au lieu de 8 000 € qui correspondrait à une augmentation de 25 %.

Monsieur TOURNIER demande s'il y a des questions et si le montant de la subvention fixé à 8 000 € est accepté, les membres du Conseil votent à l'unanimité cette proposition.

IV- Organigramme de l'ISIV :

Monsieur TOURNIER présente l'organigramme de l'ISIV, cette année une nouvelle secrétaire pédagogique est arrivée à l'ISIV afin de prendre en charge le secrétariat de la préparation intégrée de l'ISIV et le secrétariat pédagogique du Master Qualité.

V- Règlement de scolarité :

Le règlement de scolarité a été modifié et réactualisé en faisant référence au système LMD. On y a intégré également la VAE ainsi que le niveau obligatoire de 550 points au TOEIC pour les salariés de la formation continue.

VI- Le Master qualité :

L'ISIV a repris en main le Master qualité qui a été mis en place au début par Monsieur CASTELAIN, ancien directeur de l'ISIV avec une action interreg avec la Belgique.

Monsieur WINTER présente l'organisation et le contenu de ce master qualité (voir les documents dans la pochette).

VII - Jury d'attribution du Titre d'ingénieur (Formations Initiales et continue) :

Monsieur TOURNIER donne la parole à Monsieur VERHEYDE, Directeur des Etudes de l'ISIV.

Il propose aux membres du Conseil d'observer les résultats obtenus (documents contenus dans la pochette) et rappelle les critères d'attribution du diplôme : la moyenne doit être obtenue pour les 3 centres d'intérêt (CI) et la note de 12/20 est demandée pour le Projet de Fin d'Etudes (PFE). De plus, le résultat de 750 points au TOEIC doit être obtenu obligatoirement pour la Formation Apprentissage et la Formation Universitaire, la Formation Continue n'étant pas concernée, il n'empêche que les salariés Formation Continue peuvent passer ce TOEIC.

Pour l'attribution des félicitations du jury, la moyenne générale de 15/20 minimum est requise ainsi que la note de 15/20 minimum pour le Projet de Fin d'Etudes.

A/ Habilitation Formation Continue en 2 ans :

En ce qui concerne la formation continue en 2 ans, la promotion est de 12 candidats. Il est à noter, qu'un candidat est passé par le parcours de la VAE (cours validé par la commission VAE), il s'agit de Monsieur YVART. Le jury d'enseignants propose donc 12 candidats au titre d'ingénieur. Monsieur TOURNIER invite donc les membres du conseil à voter cette proposition. Elle est votée à l'unanimité et les félicitations du jury sont attribuées à Messieurs YVART et MOREL.

B/ Habilitation Formation Continue longue (en 3 ans) :

En ce qui concerne la formation continue longue, la promotion est de 5 candidats. Monsieur TOURNIER invite donc les membres du conseil à voter cette proposition. Elle est votée à l'unanimité.

Monsieur TOURNIER informe les membres du Conseil que ce type de formation est abandonnée du fait qu'apparemment, le rythme d'alternance ne convient pas aux entreprises.

C/ Habilitation Formation initiale par Apprentissage :

Monsieur VERHEYDE informe le Conseil d'Administration que l'ensemble des apprentis ont obtenu 750 points au TOEIC ; le jury des enseignants proposent donc les 36 apprentis au titre d'ingénieur.

Monsieur TOURNIER invite alors les membres du Conseil à voter cette proposition. Elle est validée à l'unanimité.

D/ Habilitation Formation initiale Universitaire :

Monsieur VERHEYDE informe le Conseil d'Administration qu'1 étudiant, Monsieur TAFATI n'a obtenu que 11/20 à son Projet de Fin d'Etudes, la période industrielle n'a donc pas été validée. Le jury des enseignants propose donc 24 étudiants au titre d'ingénieur, cette proposition est validée pour les 23 étudiants, Monsieur TAFATI sera donc reproposé au prochain Conseil d'Administration.

L'ensemble des procès verbaux est mis à la signature.

VIII – Rapport d’activité et prospective :

A/ Recrutement 2004/2005 :

Monsieur TOURNIER donne la parole à Monsieur VERHEYDE qui présente à l’ensemble des membres du Conseil les recrutements effectués dans les 3 formations pour la rentrée 2004/2005.

Au niveau BAC : Cette année, 163 dossiers ont été réceptionnés, 133 étudiants ont été convoqués aux tests et entretien de motivation. Après l’étude et la sélection des dossiers, 96 ont été admis, 61 se sont inscrits ; on ajoute à ces derniers, 3 doublants, la promotion s’élève donc à 64 étudiants.

Au niveau BAC + 2 : 153 dossiers ont été reçus, 113 étudiants ont été convoqués aux tests et entretiens de motivation. “Pour la formation apprentissage, 41 ont été retenus, 29 se sont inscrits, s’ajoute 8 étudiants issus du cycle préparatoire 2^{ème} année ce qui fait une promotion de 37 apprentis. Pour la formation universitaire, 21 ont été retenus, 10 se sont inscrits, à ce chiffre s’ajoute 12 étudiants issus du cycle préparatoire 2^{ème} année et 3 doublants, ce qui fait une promotion de 25 étudiants.

En formation continue : 18 auditeurs constituent l’effectif de la 13^{ème} promotion :

B/ Bilan des admissions en année supérieure :

Monsieur VERHEYDE commente le document de la pochette.

En Cycle Préparatoire 1^{ère} année :

42 étudiants sur 61 passent en année supérieure.

En Cycle Préparatoire 2^{ème} année :

21 étudiants sur 23 passent en année supérieure.

En Cycle Ingénieur Universitaire 1^{ère} année :

31 étudiants sur 31 passent en année supérieure.

En Cycle Ingénieur Apprentissage 1^{ère} année :

38 apprentis sur 46 passent en année supérieure.

En Cycle Ingénieur Universitaire 2^{ème} année :

23 étudiants sur 24 passent en année supérieure.

En Cycle Ingénieur Apprentissage 2^{ème} année :

37 étudiants sur 37 passent en année supérieure.

Les étudiants n'ayant pas le niveau requis pour le passage en année supérieure redoublent ou sont réorientés.

C/ Bilan des relations industrielles :

Monsieur TOURNIER donne la parole à Monsieur DUBAR, Responsable du Service des relations industrielles de l'ISIV.

Il présente le bilan de la formation continue, de la formation initiale par apprentissage et de la formation initiale (voir les documents de la pochette).

D/ Bilan des relations internationales :

Monsieur TOURNIER donne la parole à Monsieur VERHEYDE qui présente le bilan des relations internationales.

Au cours de l'année universitaire 2003/2004, il y a eu 10 cursus intégrés, 68 stages à l'étranger et 39 apprentis sont partis en stage linguistique et industriel dans le cadre du projet des apprentis à l'étranger à LEEDS. Pour l'année 2004/2005, on est pour l'instant, à 10 stages à l'étranger et 12 cursus intégrés (voir les documents de la pochette).

Monsieur VERHEYDE informe le Conseil que la procédure qui consistait à envoyer les apprentis à LEEDS puis en stage linguistique est trop compliquée à organiser et à gérer. Actuellement, une autre solution est envisagée, elle nécessite un travail et une recherche importante pour sa mise en place.

E/ Point sur les investissements :

Cette année, 4 opérations :

- La fin de l'extension avec la réorganisation du rez-de-chaussée,
- Co-financement sur fonds propres pour l'acquisition des ordinateurs portables pour les auditeurs de la formation continue,
- Le projet formula student : projet étudiant qui nécessite l'achat de matériel automobile,
- Les équipements complémentaires pour l'atelier de génie-mécanique.

IX - Recommandations de la Commission des Titres d'Ingénieur

Se référer au document dans la pochette.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur MERLIER et Monsieur TOURNIER remercient l'ensemble des membres du Conseil pour leur participation.